

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



ANNECY, LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

VOIRIE

Inauguration du nouveau giratoire sur la RD 1205 à Ayze

Afin de faciliter et de sécuriser l'accès à la zone d'activité économique (Z.A.E.) Les Lacs depuis la RD 1205, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a mené des travaux d'aménagement durant 10 mois sur la Commune d'Ayze. Ils ont consisté en la création d'un giratoire entre la RD 1205 et la route des Chenevaz qui dessert la Z.A.E Les Lacs. D'un coût total de 1,5 M€, les travaux ont été financés à 67 % par le Conseil départemental. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables et aux mobilités, et Agnès Gay, Conseillère départementale du Canton de Bonneville, ont effectué l'inauguration des travaux du giratoire ce mardi 24 septembre en présence de Jean-Pierre Mermin, Maire d'Ayze et de Stéphane Valli, Président de la Communauté de Communes Faucigny-Glières.

Débutés en octobre 2023 et terminés en juillet 2024, les travaux ont consisté en la réalisation d'un giratoire d'un rayon extérieur de 20 mètres avec une largeur d'anneau de 8 mètres, avec le prolongement des îlots des branches de la route départementale jusqu'aux dispositifs de séparations existants.

Il est également prévu la mise en place d'un masque par des plantations arbustives d'une hauteur suffisante pour masquer le prolongement de la RD 1205 dans le sens Bonneville – Marignier. Cette phase sera réalisée durant l'automne 2024.

Le montant total du chantier s'élève à 1,5 M€, pris en charge à 67 % par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, 33 % par la Communauté de Communes Faucigny-Glières. La commune d'Ayze a, quant à elle, apporté une partie des terrains nécessaires à cet aménagement.

Par la suite, des murs anti-bruit, d'une longueur de 715 mètres, seront réalisés en utilisant la glissière en béton armé (GBA) élargie existante de la RD 1205. Leur aspect restera similaire aux murs anti-bruit existants au droit des habitations. La phase étude a débuté et le dossier de consultation des entreprises sera achevé d'ici la fin d'année. Ces travaux, estimés à 1,1 M€, seront financés intégralement par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.